



**TRAVAUX D'URGENCE INCONTOURNABLE
DIJON PERRIGNY (RACCORDEMENT DE LYON)
DU 1^{ER} MARS AU 08 MAI 2021**

La ligne de raccordement de Lyon (L861 3000) permet les circulations des trains entre l'axe Dijon Toul Metz et la ligne de Paris-Lyon-Marseille Sud (L830000) avec une connexion à l'axe Dijon-Dole-Besançon-Belfort et au-delà.

Il s'agit là d'un axe structurant et très circulé pour les trafics Fret y compris pour les trafics internationaux. Cet axe se caractérise par les forts tonnages de circulation des trains fret et les rayons de courbure très serrés de la voie (inférieurs à 300 mètres).

Initialement prévus au 1^{er} semestre 2020, les travaux du raccordement de Lyon n'ont pu être réalisés en 2020 compte tenu du contexte de crise sanitaire Covid 19.

L'état général de l'infrastructure implique aujourd'hui des travaux d'Urgence Incontournable avec une programmation des travaux nécessaires du 1^{er} mars au 08 mai 2021.

Depuis le 18 janvier 2021, une Limitation Temporaire de Vitesse (LTV) à 40 km/h sur la ligne a été mise en place suite à la tournée de surveillance périodique du 30 décembre 2020.

La tournée de surveillance réalisée le 30/12/2020 a, en effet, détecté des anomalies importantes d'attaches. Cette tournée a déclenché une intervention urgente les 30 et 31/12/2020 sur les attaches afin de ramener le niveau de la tenue des attaches et devant l'état des attaches qui ne sont plus réparables, une surveillance particulière a été mise en place par SNCF Réseau toutes les 2 semaines.

La nouvelle surveillance spécifique « attaches » réalisée lundi 14/01/2021 a permis de détecter, à nouveau, une dégradation de la tenue des attaches, y compris sur une partie des zones réparées fin Janvier 2021, une évolution rapide a été constatée avec l'atteinte d'un seuil d'alerte et la mise en place de la LTV à 40Km/h depuis le 18/01/2021.

Les mesures conservatoires mises en place ne permettent pas à moyen terme de couvrir le risque en sécurité technique car les résultats des dernières prospections impliquent ponctuellement des valeurs d'arrêt des circulations ; les consolidations provisoires ne tenant plus dans le temps.

Compte tenu des travaux nécessaires prévus du 1^{er} mars au 08 mai 2021, un dispositif d'accompagnement spécifique clients est mis en place par SNCF Réseau avec une task force horaire pour l'adaptation des sillons des clients Fret notamment.

Les Gestionnaires d'Infrastructure européens sont également avisés, l'adaptation horaire peut conduire en effet, à la modification des heures de passage aux différents points frontières. SNCF Réseau s'engage à limiter autant que possible ces modifications des heures de passage aux points frontières avec les Gestionnaires d'Infrastructure voisins.

SNCF Réseau invite chaque demandeur de capacité internationale à aviser également son partenaire européen.

Vos interlocuteurs commerciaux habituels des Pôles clients et Services dans nos Directions Territoriales, de même que l'équipe de vos chargés de compte et de dialogue industriel au sein de la Direction Commerciale restent à votre écoute et à votre disposition.